

D 767 MEXIQUE: LES RÉFUGIÉS GUATÉMALTÈQUES

Depuis l'année dernière, le problème des réfugiés fuyant le Guatemala à cause de la répression et des massacres de population prend une ampleur catastrophique (cf. DIAL D 755). Si l'exode se poursuit - et rien ne permet de prévoir le contraire - El Salvador n'aura plus le triste privilège du record des réfugiés.

On estime généralement à 80.000 le nombre de réfugiés au Mexique pour l'année 1981. Si le gouvernement mexicain manifeste son ouverture au problème des réfugiés et des exilés politiques, il n'en est pas de même au plan local. C'est dans l'Etat du Chiapas que se trouve la quasi totalité des réfugiés guatémaltèques d'origine rurale, avec toutes les conséquences humaines et sociales que cela suppose. L'armée guatémaltèque faisant barrage à la frontière avec le Mexique, la première tâche est d'éviter que les Guatémaltèques soient refoulés en masse par l'armée mexicaine, ainsi qu'on a pu le craindre l'année dernière.

Dans ce contexte, la déclaration des cinq évêques mexicains de la zone Pacifique-Sud prend tout son sens. Texte du 27 février 1982 ci-dessous.

Note DIAL

RÉFUGIÉS GUATÉMALTÈQUES AU CHIAPAS
COMMUNIQUÉ DE QUELQUES ÉVÊQUES
DE LA RÉGION PASTORALE "PACIFIQUE-SUD"

Aux prêtres, religieux et religieuses,
ainsi qu'aux agents de pastorale, aux fidèles, aux chrétiens
et à tous les hommes de bonne volonté.

0.1- Devant l'afflux, dans nos zones pastorales, de milliers de paysans et Indiens guatémaltèques à la recherche d'un asile, nous nous voyons dans l'obligation de nous adresser à vous pour vous mettre au courant de la situation de frères dans le malheur; pour vous faire savoir les mesures de charité chrétienne que nous pensons prendre en leur faveur; et, surtout, pour en appeler à vos vertus de générosité et d'hospitalité envers eux.

0.2- Nous avons conscience que la défense et la promotion des droits de la personne humaine est partie intégrante de notre ministère pastoral; à Puebla, déjà, nous avons pris la mesure du phénomène des migrations et des personnes exilées dans nos différents pays. Aussi espérons-nous que notre

parole sera efficace et fera naître un vaste réseau de solidarité humaine, de façon à soulager les immenses besoins que nous ont fait connaître les réfugiés au cours des conversations avec eux, sur les lieux mêmes où, pour la plupart, ils ont trouvé refuge.

0.3- Nous avons déclaré lors de la 3ème conférence générale de l'épiscopat latino-américain: "L'Eglise prend la défense des droits de l'homme et se veut solidaire de ceux qui oeuvrent en ce sens" (Puebla, n°146). "Le déséquilibre socio-politique au plan national et international se traduit par une quantité importante de personnes déplacées, de migrants, dont le nombre pourra atteindre une ampleur considérable d'ici peu. Il faut y ajouter les exilés politiques: expulsés, réfugiés, bannis et expatriés sans documents d'identité" (Puebla, n° 1266).

0.4- Nous avons également, à cette occasion, attiré l'attention pastorale sur d'autres droits: "Entre autres droits, l'Eglise fait valoir les suivants: droit à la vie, à l'intégrité physique et psychique, à la protection de la loi, à la liberté religieuse, à la liberté d'opinion, au libre choix de son avenir, au travail, au logement, à la santé..." (Puebla, n° 1270 à 1272).

0.5- C'est pourquoi, à l'égal de ce que nous avons fait en d'autres occasions en nous adressant collégialement à vous pour faire écho à vos problèmes et pour vous faire connaître nos orientations pastorales, nous nous faisons cette fois les porte-paroles de frères dans le malheur - dont nombre sont chrétiens et engagés dans la pastorale de leur pays d'origine - et nous vous pressons d'apporter la réponse chrétienne qu'ils attendent de nous.

0.6- Le temps du Carême est pour nous un appel à revivifier notre esprit de pénitence, en redonnant à ces journées la dimension de charité qu'elles avaient à l'origine: se priver pour partager. C'est dans un tel esprit de pénitence que nous pourrions vivre la journée de la charité à laquelle nous sommes conviés le premier dimanche de Carême.

1- La situation

1.1- Des milliers de paysans et d'Indiens en provenance du Guatemala voisin - avec lequel nous avons plus de 800 km de frontières communes - cherchent de plus en plus refuge dans notre région pastorale. Ce sont des hommes, surtout âgés, des femmes et des enfants qui arrivent dans des conditions physiques déplorables, et qui sont marqués par la terreur et la tristesse en raison des agressions et des poursuites dont ils disent qu'ils sont victimes dans leur pays. Ils arrivent très souvent malades, sous-alimentés et souffrant de terribles traumatismes. De nombreux parents se voient contraints de donner leurs enfants aux paysans et habitants de chez nous, dans le seul but de leur garantir la vie en une telle situation d'urgence.

1.2- Ils expliquent qu'ils se sauvent en courant de leurs villages et hameaux; que leurs parents, leurs voisins et leurs amis ont été torturés et assassinés; que leurs maisons, leurs biens et leurs récoltes ont été incendiés; que, pour l'heure, ils ne jouissent d'aucune sécurité dans leur pays. C'est pourquoi ils sont dans l'impérieuse nécessité de demander temporairement asile du côté mexicain. Ils ne peuvent pas retourner en ce moment chez eux, car ceux qui l'ont fait pour essayer de sauver quelque chose de leurs pauvres biens ont été contraints de repartir, ou bien ont été assassinés ou bien ont disparu.

1.3- En arrivant chez nous, ils cherchent refuge dans les montagnes et sous les arbres; ils se partagent la maigre nourriture qu'ils ont pu apporter. Ils ont reçu l'hospitalité et bénéficié de la délicatesse des paysans de chez nous qui partagent avec eux leurs maigres ressources. De nombreux réfugiés entretenaient depuis longtemps des rapports avec des communautés de chez nous et avaient même des liens familiaux.

1.4- Devant la nécessité impérieuse de travailler pour subvenir à leurs besoins essentiels, certains se sont embauchés dans des exploitations de la région; malheureusement, comme cela se produit aussi pour nos paysans, ils ont dû accepter des salaires injustes. Ils doivent en plus lutter pour s'assurer à eux-mêmes des conditions élémentaires d'hygiène, car ils ont le problème des eaux de rivière souvent contaminées par les cadavres de leurs compatriotes, entraînés par le courant en état de décomposition avancée et, la plupart du temps, à moitié dévorés par les vautours et les charognards. La situation est désespérée car la récolte du café et du coton touche à sa fin.

1.5- Ils ont donc besoin, en premier lieu, d'une aide d'urgence en nourriture, vêtements, médicaments et logement élémentaire. Comme ils sont capables de subvenir par eux-mêmes à leurs besoins, il faut aussi leur donner des outils de travail. En plus de la générosité et de la miséricorde que nous sommes tous appelés, comme mexicains, à mettre en pratique vis-à-vis d'eux, il doit être possible de trouver dans notre pays et à l'étranger des formes d'aide économique appropriées, de sorte que la présence de ces réfugiés ne rende pas encore plus pénible la situation des paysans pauvres de chez nous.

1.6- Si nous croyons vraiment que l'aide que nous devons leur apporter doit être absolument désintéressée - et non pas, comme il est arrivé ailleurs en d'autres situations, l'occasion d'opérations de prestige personnel, voire de manipulation idéologique, politique et même économique de la part de nationaux ou d'étrangers - il nous faut alors secourir chrétiennement ces frères dans le malheur pour tous leurs besoins et de façon permanente. Effort d'autant plus nécessaire que nombre d'entre eux s'affirment chrétiens et s'adressent à nous en toute confiance pour obtenir une aide.

1.7- C'est de façon absolument désintéressée que nous offrons notre collaboration et proposons notre coopération aux différents comités d'aide, tant nationaux qu'étrangers, officiels ou non officiels, qui ont été créés dans ce but ou vont l'être.

1.8- Il s'agit, pour les réfugiés, d'une situation transitoire et donc, pour nous, d'une aide passagère. Il n'en reste pas moins que nous devons absolument respecter leurs liens communautaires ainsi que leur enracinement géographique et culturel, surtout si nous pensons que cette réalité risque de se prolonger un certain temps. Par les récits des gens eux-mêmes et conformément aux faits rapportés par la presse nationale et internationale, nous savons que les autorités guatémaltèques tendent un cordon militaire tout au long de la frontière avec notre pays. Nous répétons également ce que disent de nombreux Indiens et paysans quand ils déclarent préférer mourir sous les balles au Mexique que connaître à nouveau les tortures, les persécutions et les assassinats dans leur patrie. Là-bas ils n'ont plus ni sécurité ni moyens de vivre.

2- Demandes adressées au gouvernement mexicain

2.1- Nous constatons avec satisfaction que notre pays jouit internationalement du respect et de la sympathie de beaucoup pour sa défense, en des

heures historiques aussi conflictuelles, du juste principe de l'autodétermination des peuples et de la non intervention.

2.2- Nous l'avons nous-mêmes déclaré à Puebla: "le droit à des rapports justes entre les nations, dans le respect total de l'autodétermination économique, politique, culturelle et sociale" (Puebla, n° 1276).

2.3- Nous sommes également satisfaits qu'en dépit de toutes les manipulations possibles, notre pays ait su en appeler à la conscience morale des nations sur certaines situations récentes qui ne peuvent laisser insensible la conscience des individus.

2.4- Conformément aux valeurs, comportements et engagements traditionnels d'amitié et d'hospitalité de notre peuple, le Mexique a su se faire le foyer d'accueil temporaire de nombreux exilés du monde, en particulier d'Amérique latine, surtout dans les années récentes de son histoire.

2.5- Nous devons aussi, vu le caractère global que revêtent dans le monde les conflits régionaux, tenir compte des regards portés sur nous par de nombreux peuples qui, avec préoccupation ou espoir, observent notre comportement devant la situation traversée actuellement par l'Amérique centrale.

2.6- Nous espérons aussi que, malgré certains épisodes désagréables et regrettables sur la frontière sud précisément (1), les autorités de notre pays sauront être conséquentes avec la juste exigence - présentée par ailleurs par nos compatriotes - de bons traitements et de respect envers les réfugiés dont nous nous faisons les avocats, en leur accordant les garanties et les aides qu'ils réclament.

2.7- Les autorités de notre pays disposent de l'organisation et de l'expérience nécessaires pour porter assistance chez nous aux populations dans le malheur. Elles l'ont fait avec dignité et efficacité dans des circonstances difficiles. Aussi voyons-nous avec plaisir la création et la mise en route du Comité interministériel d'aide aux réfugiés centro-américains, ainsi que la disponibilité amicale du Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU. L'ouverture dans notre pays d'un bureau de cet organisme international est pour nous un signe positif.

2.8- Nous demandons cependant aux autorités civiles:

- la poursuite des efforts pour la mise en place des structures juridiques nécessaires, sur le plan national et international, à la garantie effective de la sécurité des réfugiés dans notre pays;
- la prise en considération des circonstances particulièrement exceptionnelles dans lesquelles se trouvent les réfugiés, pour ne pas exiger d'eux des démarches qu'ils sont dans l'impossibilité de faire;
- l'allègement des structures administratives à créer en leur faveur, pour l'exercice effectif de leurs droits, de sorte qu'elles n'ajoutent pas des difficultés supplémentaires aux préoccupations et aux souffrances qui sont les leurs à l'arrivée.

2.9- Nous invitons solennellement les autorités à veiller à ce que les réfugiés ne tombent pas sous le coup d'extorsions, de mauvais traitements et d'abus de la part de certaines autorités subalternes ou des forces de sécurité nationales.

(1) Le 17 février 1981, un commando d'hommes en armes a attaqué le centre pastoral de Comitán, ouvert aux réfugiés guatémaltèques. Par ailleurs, les tracasseries administratives vis-à-vis des réfugiés ne contribuent guère à alléger le climat des camps (NdT).

2.10- Nous savons que notre pays ne s'oppose pas à la présence d'observateurs de bonne volonté ou de représentants de la presse nationale et internationale. Par la diffusion de la vérité, ceux-ci sauront apporter leur collaboration pour la défense de la vie et pour la sécurité des réfugiés, accroître la solidarité envers eux, et conserver intacte la réputation de dignité et de respect que le Mexique a su s'acquérir dans le concert des nations.

2.11- Pour notre part, nous redisons notre volonté constante de collaboration et de coopération, par le biais de commissions appropriées, en coordination avec les instances internationales agréées par le gouvernement mexicain, ou par l'intermédiaire d'organismes officiels et privés créés à cet effet.

3- Notre salut aux frères évêques de Guatemala

3.1- Situés sur la frontière avec votre pays, nous ne pouvons pas ne pas vous saluer, frères évêques de Guatemala. Notre zone pastorale a entretenu avec vous, depuis longtemps, des liens très étroits d'amitié nés d'un souci pastoral commun pour les communautés paysannes et indiennes.

3.2- Oaxaca, San Cristóbal, Tehuantepec (ainsi que Chetumal, en raison du tremblement de terre qui a ravagé la contrée), en territoire mexicain, et Huehuetenango, Guatemala, Sololá, El Quiché, en territoire guatémaltèque, ont été les principaux endroits où nous nous sommes rencontrés pour réfléchir et planifier notre action depuis le concile. C'est au cours de réunions et de rencontres de ce type (comme le fait a été reconnu lors de l'assemblée de Puebla pour l'ensemble du continent) (cf. Puebla, n° 667) qu'est née la forte amitié existant entre plusieurs d'entre nous.

3.3- "Assumer la collégialité épiscopale dans toutes ses dimensions et "conséquences, au plan régional et universel": tel a été l'engagement exprimé à Puebla, et que nous voulons reprendre ici. Il est d'autant plus nécessaire que, non contents de souffrir de la souffrance d'un peuple humilié et décimé de mille manières, vous avez vu tomber ou disparaître les meilleurs chrétiens; vous avez connu une situation de persécution de l'Eglise (ainsi que vous le déclariez dans votre lettre du 8 avril 1981 et, plus solennellement, dans votre communiqué du 6 août de la même année) (2); vous avez fait l'expérience par vous-mêmes de l'insécurité, de la calomnie, des pièges, des menaces de mort; vous avez découvert l'impuissance devant la torture et l'assassinat de vos plus proches collaborateurs. Avec vous, qui êtes témoins de l'effort apostolique des prêtres, des religieuses et des catéchistes, "nous les félicitons et leur exprimons notre admiration et nos remerciements "pour leur dévouement, dans le silence et l'abnégation, signé dans les cas "présents de leur propre sang". Ils sont des exemples qui jalonnent le chemin de l'histoire du salut et qui renforcent notre espérance chrétienne en l'instauration du royaume de Dieu.

3.4- A la suite de Jean-Paul II dans la lettre qu'il vous adressait, frères évêques, le 1er novembre 1980, nous voulons nous aussi vous dire notre admiration et vous exprimer notre solidarité: parce que vous vous présentez en Eglise située "dans la perspective de l'Evangile et de son divin "fondateur, lequel a montré par sa vie un amour de prédilection pour les "deshérités de la terre"; parce que, comme pasteurs, en dépit de la violence irrationnelle "destructrice de la liberté" et remplacée "par la terreur et la peur", vous avez pris la parole alors que "personne n'ose parler clairement ni exprimer librement ses opinions car on sait que cela peut se payer "au prix de la vie" (lettre collective du 8 avril 1981). Votre force nous fortifie.

(2) Cf. DIAL D 730 (NdT).

3.5- Sachant que vous-mêmes et les agents de pastorale qui travaillent encore avec vous, vous êtes très préoccupés pour tant de vos fidèles qui ont dû partir, nous vous assurons que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour leur garantir la vie et leur offrir des conditions d'existence pour le temps qu'ils devront rester ici. Nous acceptons volontiers de pouvoir être considérés par les réfugiés chrétiens comme leurs pasteurs et frères tant qu'ils seront parmi nous, tout en nous considérant indignes d'avoir en eux le Christ qui a faim de pain, de vêtement, de liberté, de dignité humaine.

4- Conclusion

4.1- Nous lançons un appel aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté pour qu'ils s'ouvrent à l'impérieuse nécessité d'aider tous les réfugiés d'Amérique centrale, en particulier ceux en provenance du Guatemala, du fait du voisinage des deux pays. Nous les invitons à donner des signes tangibles de notre sens traditionnel de l'hospitalité et à concrétiser leur engagement chrétien. Nos Eglises diocésaines entendent aller dans ce sens.

4.2- Nous encourageons également tous les agents de pastorale, dans nos diocèses respectifs, à continuer de prendre des initiatives pour secourir nos frères les réfugiés, dans la communion et la coordination. Nous leur apportons tout notre appui dans cet effort épuisant et non exempt de risques (3).

4.3- Afin de recueillir, coordonner et utiliser les initiatives, suggestions, aides et disponibilités en personnes, les évêchés de nos diocèses respectifs seront mis à contribution, ainsi que le Comité de solidarité du diocèse de San Cristóbal (M. Antonio Tobar, Apartado Postal 270, San Cristóbal de Las Casas, Chis., C.P. 29200 MEXIQUE).

4.4- Nous exhortons tous les croyants à tourner leur cœur vers le Seigneur, par l'intermédiaire de son Fils qui nous a envoyé l'Esprit nous appelant à l'union dans l'amour, pour que vienne son Royaume. (Nous demandons aux prêtres de la région que, pour les célébrations eucharistiques et quand les normes liturgiques le permettent, ils se servent du formulaire "Pour les réfugiés et les exilés" prévu au Missel romain.) Dans nos prières nous savons que Marie, Mère de Dieu, intercèdera pour nous auprès de son Fils, elle qui est allée avec Joseph chercher en Egypte la survie de son enfant devenu réfugié politique par la fureur d'Hérode. Nous avons la ferme espérance que le Père rappellera encore aujourd'hui son Fils de l'Egypte pour le faire entrer dans la terre promise.

San Cristóbal de Las Casas, le 27 février 1982
Bartolomé Carrasco, archevêque d'Oaxaca
Jesús C. Alba, évêque auxiliaire d'Oaxaca
Samuel Ruiz García, évêque de San Cristóbal
Arturo Lona Reyes, évêque de Tehuantepec
Hermenegildo Ramírez, évêque de Huantla

(3) C'est ainsi que, le 9 mars 1982, était assassiné le P. Cervantes Arceo dans des circonstances non élucidées. Il travaillait avec les réfugiés à Mapaztepec. L'assassinat, probablement commis par trois faux réfugiés guatémaltèques, est sans doute la riposte à la déclaration présente des évêques mexicains (NdF).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 240 F - Etranger 285 F - Avion 350 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441